



HAL
open science

Schizo-coréanologies

Valérie Gelézeau

► **To cite this version:**

Valérie Gelézeau. Schizo-coréanologies. Aspects et tendances de la culture coréenne contemporaine, Université de Nantes, journées scientifiques, Jun 2014, Nantes, France. halshs-01140555

HAL Id: halshs-01140555

<https://shs.hal.science/halshs-01140555v1>

Submitted on 8 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Travail en cours

Schizo-coréanologies De la frontière spatiale aux discours de la division

Valérie GELÉZEAU
Maîtresse de conférences (HDR), géographe
École des hautes études en sciences sociales
Centre de recherches sur la Corée
Maison d'Asie
22 avenue du Président Wilson
75116 Paris
Tel. 06 64 30 42 82
gelezeau@ehess.fr

Mots clés : Corée du Sud, Corée du Nord, frontière, études coréennes, épistémologie.

Note préliminaire : je souhaite que soit conservé le style oral de cette conférence¹ qui est un moment de ma recherche et qui doit être conservé ainsi dans les actes.

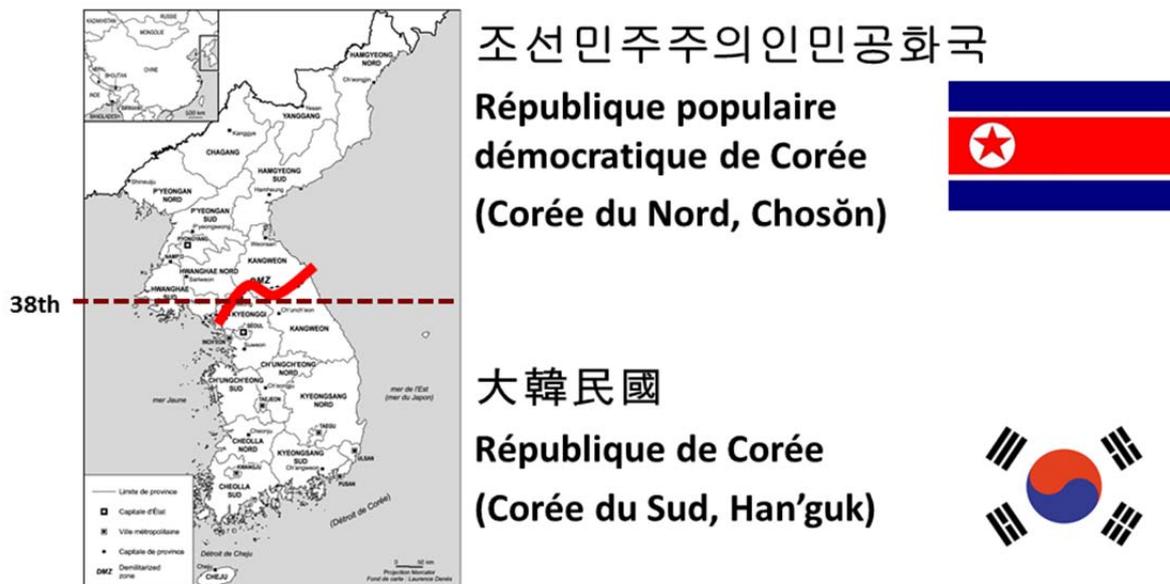
« M. l'Ambassadeur, M. le Président de l'Université de Nantes, M. le Président de séance, chers collègues et étudiants, Mesdames et Messieurs, je suis particulièrement heureuse ce soir d'avoir été invitée à prononcer cette conférence inaugurale. D'abord pour une raison scientifique : la création d'un nouveau centre d'études coréennes est un événement en soi et il marque de surcroît le dynamisme d'un champ de recherches qui est pour moi une passion. Ensuite pour une raison plus personnelle liées aux histoires de Nantes dont mon grand-père, Nantais d'origine et qui avait passé dans cette ville son enfance, m'a bercée alors que j'étais enfant moi-même. Je suis donc heureuse d'être à Nantes, pour une raison coréenne qui réunit deux géographies importantes pour moi, et je remercie chaleureusement Hervé Quintin et Estelle Pavageau pour leur invitation à ce colloque dont la richesse reflète les immenses possibilités qu'offrent l'étude de la Corée et de sa culture et, bien sûr, la question lancinante de l'identité coréenne.

Frontière (schizé) et coréanologie : quels enjeux de la division pour les études « coréennes » ?

Certains d'entre vous s'interrogent sans doute sur mon titre, que je vais tout de suite m'employer à élucider. Amusons-nous donc un peu avec la troncation « schizo » et, d'abord, son étymologie : « *schizé* » qui, en grec signifie « limite, frontière » – et je vais en effet vous parler de frontière dans cette conférence. « Schizo » renvoie aussi à une maladie psychique connue sous le nom de schizophrénie et parfois décrite comme un dédoublement de la personnalité – donc, finalement, une histoire de frontières internes à l'individu.

¹ La conférence a été une des conférences d'ouverture du colloque « Aspects et tendances de la culture coréenne contemporaine » organisée du 3 au 6 juin 2014 à l'Université de Nantes.

Figure 1: La Corée divisée



On le sait, la péninsule coréenne est un pays politiquement divisé en deux États depuis 1948 (voir figure 1 : La Corée divisée) : au Nord, la République Populaire Démocratique de Corée, ou *Chosŏn minjujuŭi inmin konghwaguk* ; au Sud, la République de Corée ou *Taehan min'guk*. La Corée du Nord (*Chosŏn*) s'oppose à la Corée du Sud (*Han'guk*), sachant que ces deux pays ont une présence au monde, et notamment au monde occidental, pratiquement antithétique. La Corée du Sud est aujourd'hui devenue un pays développé (symbole de ce que l'on a appelé un « miracle économique »), elle s'est démocratisée, et envahit désormais l'Asie et le monde occidentale par ses produits culturels (musique pop, cinéma, séries télévisées), ce qui n'est sans doute pas étranger au grand succès que connaît le coréen dans les universités françaises. La Corée du Nord est quant à elle un pays totalitaire confronté à une crise extrêmement grave de l'ensemble de son système qui se veut socialiste et qui est pour l'Occident, une forme « d'antimonde » – pour reprendre les mots du géographe Roger Brunet.

Il n'empêche que ces deux entités politiques existent et qu'elles sont toutes deux « la Corée » – ou le sont-elles vraiment ? Comment *dire* « la Corée » dans ce contexte de division politique ? Quelles sont les enjeux de cette division territoriale pour les études coréennes ? Cette question est rarement traitée en tant que telle et c'est pourtant ce dont je vais parler, à partir de mes recherches sur la frontière inter-coréenne.

Injonctions contradictoires – négation, désir et mises en scène de la frontière

J'aimerais d'abord montrer comment cette frontière constitue une forme d'injonction contradictoire dans la manière dont elle est représentée et perçue, par les Coréens eux-mêmes : la réalité de la division spatiale et l'impossibilité matérielle de son franchissement, pour

Travail en cours

presque tous Coréens (du Sud ou du Nord), s'articulent, sur un plan plus abstrait voire symbolique, à une forme de déni de la frontière (qu'on s'imagine traversée) ou, au contraire, à sa mise en scène. Voyons trois exemples de cette contradiction.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, la période entre 1998-2008 fut une période de rapprochement politique entre les deux Corées, connue au Sud sous le nom de « politique du Rayon de soleil » (*haetpyŏt chŏngch'aek*²), nom qui a été donné localement à ce qui a constitué, dans la conception et le vocabulaire des relations internationales, une « politique d'engagement de la Corée du Sud envers la Corée du Nord ». Cette période très largement documentée en Corée du Sud et à l'étranger fut en effet une période d'ouverture de la frontière, concrétisée notamment par la reconnexion de certaines infrastructures de transport à l'est et à l'ouest, et la mise en place de projets de développement communs, dont les deux zones économiques spéciales de Kaesŏng et de Kŭmgang sont les réalisations les plus connues. Pendant cette période, la traversée de la frontière a pris dans les deux pays une grande importance sur le plan imaginaire et symbolique. Ainsi, en Corée du Nord, une des fresques du festival Arirang de 2008 représenta le futur train à grande vitesse Sinŭiju-Pusan filant à travers la péninsule en fleurs et en liesse. En Corée du Sud, à la gare de Torasan, où le chemin de fer a été reconnecté en 2007, on pouvait lire un panneau qui disait « *Namjjok-ŭi majimak yŏk-ŭi anira Pukchok-ŭro ch'ŏtpŏnnye yŏk imnida* », c'est-à-dire : « Voici, non pas la dernière gare du Sud, mais la première gare vers le Nord ! ».

Pourtant, dans un contexte où même au cours de cette période d'ouverture la traversée de la frontière a concerné un nombre non négligeable d'individus³, la réalité reste la division politique. Dans un sens les slogans de cette période et l'horizon de la réunification attendue et rêvée qui étaient si prégnant à l'heure de ce que l'on qualifiait volontiers de « *t'ongil sidae* » (« l'ère de la réunification ») pendant cette décennie des années 2000, sont une forme d'injonction contradictoire.

De même, les plans de développement de la frontière produits par la planification coréenne pour la période 2000-2030 apparaissent comme une forme d'injonction contradictoire, voire de déni de réalité. Les principaux projets d'aménagement de la zone frontière autour de la DMZ⁴ entre les deux Corées conçus par le KRIHS (Korea Research Institute for Human Settlement, *Kukt'o yŏn'guwŏn*), un des principaux instituts parapublics de planification nationale, envisagent la frontière comme un espace d'intenses contacts, plutôt que de rupture (ce qu'elle est en réalité !) : selon la planification nationale de Corée du Sud, la région frontalière est(sera !) traversée par des réseaux de communication à l'Est, au centre et à l'Ouest et elle est(sera !) occupée par de nombreux projets communs de développement : des projets de gestion commune des bassins fluviaux dans les hautes vallées des fleuves Imjin (*Imjingang*) et Pukhan (*Pukhangang*), une zone transfrontalière spéciale de développement économique englobant Kaesŏng et une partie de l'île de Kanghwa dans la région de Séoul, une zone spéciale de développement touristique incluant les ensembles montagneux du Kŭmgang et du Sŏrak, ainsi que des espaces de gestion communs des ressources marines à l'Est et à l'Ouest, etc. En réalité, de ce qui a été ouvert pendant la décennie du rapprochement (1998-2008), seules les infrastructures routières et ferroviaires ont été reconnectées à l'Est et à l'Ouest, et seule subsiste aujourd'hui la zone économique spéciale de Kaesŏng, qui forme une

² J'utilise dans ce texte la transcription de McCune-Reischauer, suivie par la majorité de la communauté scientifique (voir plus bas mes explications sur ce choix dans le texte-même). Les noms coréens figurent dans l'ordre d'usage en Corée (nom, puis prénom) et selon la transcription connue, sinon en McCune-Reischauer.

³ Plus d'un million de Sud-Coréens ont visité le Mont Kŭmgang entre 2004 et 2008.

⁴ *Demilitarized Zone* : zone démilitarisée. Voir plus bas sur sa nature et sa structure.

Travail en cours

enclave gérée par la Corée du Sud au Nord. L'enclave du Mont Kūmgang (toujours accessible aux chinois) a été refermée aux touristes sud-coréens depuis un accident tragique survenu à l'été 2014, au cours duquel une touriste sud-coréenne qui avait vraisemblablement pénétré par inadvertance dans une zone interdite au cours d'un *jogging* matinal a été abattue par une garde nord-coréenne⁵. Le reste des projets reste du domaine de l'hypothèse futuriste.

Cette planification conçue par la Corée du Sud sans qu'il y ait de possibilité de concertation avec la partie nord-coréenne pour des raisons politiques évidentes, est une forme de frontière rêvée et désirée (par la République de Corée).

Enfin, la frontière est également mise en scène et visitée, comme « lieu de mémoire » (P. Nora) de la guerre et de la division, dans les deux pays. P'anmunjōm, le village où a été signé l'armistice de 1953 à la fin de la guerre de Corée, et où les deux pays se font face, apparaît comme le plus connu de ces « lieux de mémoire ». Il est la plupart du temps visité depuis le Sud et bien des touristes occidentaux de passage à Séoul rejoignent une des excursions de groupe en direction de « l'endroit le plus bizarre et effrayant de la planète » selon les termes accrocheurs d'un célèbre guide touristique⁶. Les images des baraquements gardés par les soldats sud-coréens stationnés à P'anmunjōm sont connues, même du grand public et font désormais partie des images partagées de cette frontière. Ces soldats portent une tenue spéciale avec lunette de soleil et casque, gardent les portes des baraquements visités par les touristes en position de *taekwōndo* – ce qui fait partie de ce que j'appelle la mise en scène du lieu.

Bref, dans la manière dont elle est représentée et perçue, la frontière renvoie bel et bien à une injonction contradictoire entre la division et l'état de guerre⁷, qui sont des faits politiques actuels et qui se concrétisent par la rupture infranchissable d'une part et, de l'autre, l'horizon hypothétique d'une paix, d'un dialogue, voire d'une réunification apportant l'ouverture et la communication – dans le futur.

« Non-frontière » ou « méta-frontière » toujours en construction ?

Cette frontière est-elle d'ailleurs une frontière ? Est-elle aussi figée qu'elle nous apparaît parfois, en tant que vestige de la guerre froide et barrière infranchissable ? Continuant dans mon propos à bousculer les idées reçues, je vais essayer de vous convaincre que non seulement cette frontière est toujours en construction mais encore que, dans un certain sens, elle n'est pas réellement une frontière.

J'imagine que chacun d'entre vous a en tête une date donnant le moment de la partition entre les deux Corées. Sur ce point, plusieurs dates n'entre-t-elles pas en concurrence ? Le 15 août 1945 marque la fin de la deuxième Guerre mondiale en Corée par la capitulation de l'armée japonaise et la libération de la Corée du joug colonial. Cela se concrétise en fait justement par l'établissement des deux zones de désarmement de l'armée

⁵ Les circonstances de l'accident n'ont pas été clairement établies, car les deux Corées n'ont pas réussi à s'entendre sur la mise en place d'une enquête. Voir Christian Park 2013 pp. 46-47.

⁶ « Don't leave Seoul without taking a tour to the weirdest and scariest place on the planet – the Demilitarized Zone (DMZ) that marks the border between North and South Korea. » (*Seoul*, Guide Lonely Planet, Lonely Planet Publication 2006, p. 147.

⁷ Il n'y pas eu de traité de paix signé entre les deux Corées à la fin de la guerre de Corée et la situation est toujours celle du cessez-le-feu, donc techniquement la guerre et non la paix. Voir ci-dessous.

Travail en cours

japonaise, Soviétique au Nord et Américaine au Sud, limitées au 38^e parallèle ; la fin de l'été 1948 voit la création des deux Etats (au Sud la République de Corée le 15 août, et au Nord la République populaire démocratique de Corée le 9 septembre) qui s'affrontèrent dans une Guerre entre 1950 et 1953. Le 7 juillet 1953, enfin, est la date de l'armistice signé à P'anmunjŏm qui marque le cessez-le-feu, la fin de la guerre de Corée, et entérine la division. La carte de la figure 1 montre d'ailleurs la transformation spatiale qui s'est opérée pendant toute cette période, entre 1945 et 1953 : d'une ligne droite suivant le 38^e parallèle (en pointillés), la ligne s'est transformée en ligne sinueuse (rouge) autour de ce 38^e parallèle. Cette mutation de la ligne frontière représente très exactement la transformation d'une ligne de partition artificielle suivant un parallèle (une ligne abstraite de découpage du globe) en une ligne de front qui est celle, très concrète, d'un conflit toujours en cours puisqu'aucun traité de paix n'a été signé depuis l'armistice. La frontière actuelle entre les deux Corée suit donc cette ligne de front de 1953 et, plutôt que de déterminer une et une seule date de la division, je préfère proposer l'idée d'une première période, violente, d'établissement de la frontière (1945-1953).

Cela a des conséquences très importantes sur la nature-même de la frontière, et la manière de faire des études coréennes comme je vous le montrerai dans la suite de ma conférence.

En effet, cette frontière peut être considérée comme étant toujours en construction. Rappelons d'abord que, pendant la période entre 1945 et 1953 (première période d'établissement de la frontière) des territoires sont passés du Sud au Nord et inversement : La ville de Kaesŏng par exemple, ancienne capitale historique de la Corée médiévale, était dans la zone Sud en 1945 et donc en Corée du Sud jusqu'au déclenchement de la guerre de Corée ; la ligne de front se situant au Sud de Kaesŏng en 1953 la ville s'est retrouvée en Corée du Nord. Inversement la commune de Ch'ŏrwŏn, au centre de la péninsule, qui était dans la zone Nord de désarmement (sous contrôle soviétique) en 1945 et donc en RPDC de 1948 à 1950, est passée largement au Sud en 1953 (la ligne de front s'étant localisée au Nord de la commune) : il existe d'ailleurs à Ch'ŏrwŏn, comme dans d'autres de ces communes frontalières, des ruines de cette période « nordique », comme par exemple le célèbre bâtiment en ruine du Parti du travail de RPDC – qui est aujourd'hui un des lieux de mémoire que visitent les touristes locaux.

Bien plus, j'affirme que cette frontière est une « non-frontière » (techniquement, ce n'est qu'une ligne de cessez-le-feu) d'une « guerre inachevée » comme l'ont qualifiée B. Cumings et bien d'autres avec lui. Cette situation juridique a d'importantes conséquences spatiales puisque cette frontière n'est pas une ligne simple, comme une frontière internationale standard, mais une zone démilitarisée (*Demilitarized Zone* : DMZ), une bande de terrain de quatre kilomètres de large de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu que l'on voit bien représentée sur la carte de la frontière composite à P'aju (Voir figure 2 : les lignes violettes en pointillé représentent les limites de la DMZ). Il s'agit donc un front de défense, qui a entraîné la création de toute une série de zones particulière dans la région, comme la zone de contrôle des civils ou la zone frontière (voir figure 2 : **La structure composite de la « non-frontière » coréenne à P'aju**).

Travail en cours

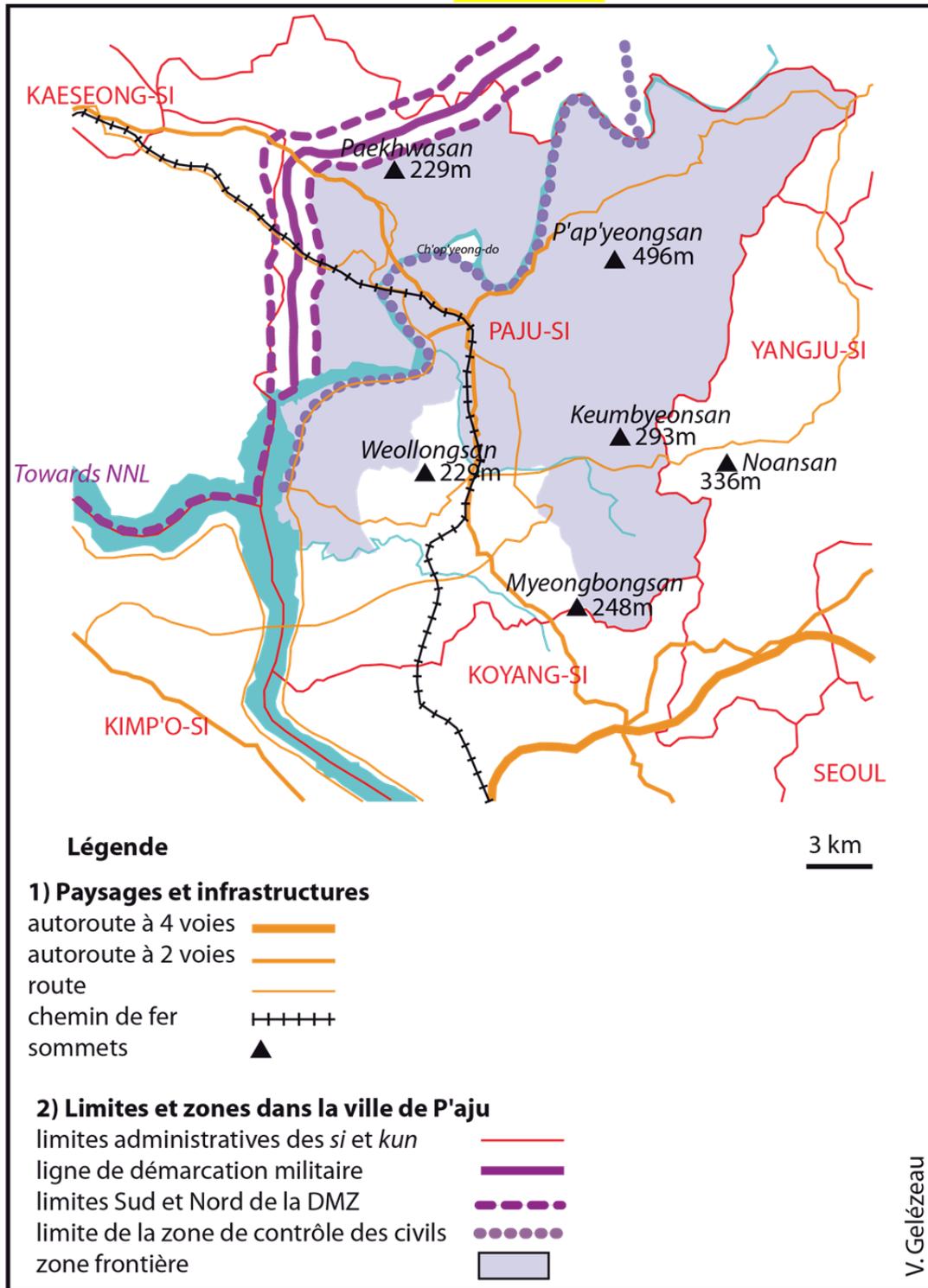


FIGURE 2 - LA STRUCTURE COMPOSITE DE LA "NON-FRONTIERE" COREENNE A P'AJU

Sources:

- *Kyeonggi-do haengjeong toro chido* (carte routière et administrative de la province de Kyeonggi) Chungang chido-sa, 2007, 1:200000
- *P'aju-si cheondo* (carte générale de la ville de P'aju), SJMaps, 2006, 1:50000
- *P'aju kwan'gwang annae-do* (carte touristique de P'aju), 2007, échelle non-précisée
- *Atlas of Korea*, Sung Ji Mun Hwa Sa, 2000
- *Terrain à P'aju*, 2007, 2008, 2010.

Travail en cours

De surcroît, et toujours contrairement à l'idée que l'on peut s'en faire d'une frontière figée, la frontière inter-coréenne est encore en mouvement et je vais vous en donner quelques exemples. Tout d'abord, il faut savoir que les lignes de la frontière maritime ont en réalité bougé jusqu'au début des années 1990s (n'étant fixées que *de facto*). Par ailleurs, en Corée du Sud, dans la zone frontière considérée au sens large, les zones de restriction des déplacements de la population civile résidente à proximité de la frontière (comme la zone de contrôle des civils) ont aussi été diminuées au début des 1980 afin de faciliter la vie des habitants. Cela a créé quelques ruines étranges, comme par exemple des postes frontières abandonnés.

La question très sensible des territoires maritimes constitue un autre très bon exemple de la nature encore inachevée de cette frontière. Prenons le cas de l'île de Paengnyŏng, une île sud-coréenne située en mer Jaune, à 12 km des côtes nord-coréennes, mais à 250 km de la ville métropolitaine d'Inch'ŏn, dont elle dépend sur le plan administratif. Comme cela est analysé par moi et d'autres chercheurs américains et coréens⁸, cette île se situe en réalité dans des eaux non-déterminées – du point de vue du droit maritime. A la suite de la conférence de Montego Bay en 1982, les deux Corées auraient dû négocier le dessin de leurs eaux territoriales – ce qui n'a pas été possible car un tel dialogue était impensable à l'époque, et le reste d'ailleurs aujourd'hui. La fameuse NLL (*Northern Limit Line / Pukpang han'gye sŏn*), qui est portée sur la plupart des cartes internationales, est en réalité la frontière établie *de facto* par l'ONU et la Corée du Sud après la guerre (d'abord comme une zone de sécurité pour les navires venant du Sud) ; cette frontière n'est pas reconnue par la Corée du Nord qui a déterminé d'autres limites⁹. L'existence régulière de batailles navales dans cette zone, en 1999, 2002, 2009 par exemple, de même que le naufrage de la corvette sud-coréenne Ch'ŏnan en mars 2010, puis le bombardement l'île sud-coréenne de Yŏnp'yŏng en novembre 2010 sont des expressions concrètes des conflits territoriaux qui caractérisent cette frontière encore en construction.

Enfin, cette frontière constitue un bel exemple de ce que le géographe Michel Foucher qualifie de « méta-frontière » (2007) – c'est-à-dire une frontière qui dépasse temporellement et spatialement le territoire dans lequel elle s'inscrit au départ. Dans l'histoire, la frontière établie entre l'Espagne et le Portugal en 1494 – sur des terres qui n'étaient pas encore toutes connues – est une méta-frontière en ce sens qu'elle a déterminé le futur du continent américain et notamment la division linguistique entre le Brésil où l'on parle portugais et les autres pays, devenus hispanophones. Ne peut-on pas considérer la frontière coréenne comme une méta-frontière ?

Le front toujours actif de la frontière inter-coréenne s'exporte par exemple dans des territoires bien au-delà de la péninsule, comme en Asie centrale, au cœur des communautés diasporiques coréennes qui y vivent. La thèse récente (2012) de Yim Eunsil sur la diaspora coréenne au Kazakhstan montre comment cette communauté d'origine coréenne russophone a été l'enjeu d'une véritable guerre des langues à laquelle se sont livrée les deux États coréens au tournant des années 1990. En effet, pendant cette période, l'effondrement de l'Union soviétique a mis en concurrence les deux Corées, puisque la présence ancienne et multiforme de l'allié traditionnel prosoviétique, la Corée du Nord, a dû s'accommoder de l'arrivée d'acteurs venant de Corée du Sud (hommes d'affaires, associations culturelles, etc.) attirés par les nouvelles opportunités offertes avec l'émergence des Républiques d'Asie centrale. Pour

⁸ Voir en particulier Gelézeau 2013, Kim Nan 2011, Kim Chae-Han 2001.

⁹ Des cartes claires de cette situation figurent dans *De-bordering Korea* (Gelézeau 2013), p. 15 et dans l'ouvrage *Séoul* (Gelézeau 2011) p. 73.

Travail en cours

les deux Corées, il s'est agi d'apprendre à ces communautés la « vraie » langue coréenne et Yim Eunsil compare dans ses travaux¹⁰ plusieurs versions des manuels de coréen qui ont circulé au Kazakhstan pendant cette période. Dans les manuels nord-coréens, on peut demander « *Chosŏn mal-ŭl hasimnikka* » : « Parlez-vous le (nord-)coréen (*Chosŏn mal*) ? ». Alors que dans les manuels sud-coréens, on dira au contraire : « *Han'guk mal-ŭl hasimnikka* ? » : « Parlez-vous le (sud-)coréen (*Han'guk mal*). Dans ces manuels, deux termes concurrents désignent la Corée ou la langue coréenne, ce qui est bien connu des spécialistes de cette culture, mais bien moins du grand public.

Or, la guerre des langues de cette méta-frontière diasporique illustre très bien qu'on ne peut pas aujourd'hui dire simplement « la Corée » en langue coréenne. Il y a donc deux Corées : **Chosŏn**, la Corée du Nord, et **Han'guk**, la Corée du Sud. Or, si l'on s'intéresse justement aux discours sur la Corée – et cela concerne bien entendu *aussi* les discours scientifiques, il y a bien plus que deux Corées...

Car chacune des Corées, parlant de l'autre ou étudiant l'autre, se situe en fait dans une même logique : c'est elle, le référent. En nord-coréen, la Corée du Sud est donc *Nam Chosŏn*, c'est-à-dire le « *Chosŏn* du Sud » (autrement dit, le Sud de la Corée du Nord). Et mes voyages en Corée du Nord m'ont fait découvrir qu'il y existait une science de cette région exotique, par exemple dans un *Namchosŏn yŏn'guwŏn*, autrement dit un « Centre de recherche sur la Corée du Nord » (litt. « le *Chosŏn* du Sud ») à Pyongyang. Inversement, en sud-coréen, la Corée du Nord se dit *Pukhan*, c'est-à-dire, littéralement, « le Nord de la Corée du Sud » – avec ses hauts lieux de savoirs et d'archives à Séoul, comme le « *Pukhan charyo sent'ŏ* » (Centre de documentation du Han'guk du Nord) et le « *Pukhan taekakwŏn taehakkyo* » (= *University of North Korean Studies*, L'Université des études nord-coréennes). Nous sommes donc face, non plus à deux, mais à au moins *quatre Corées*, selon l'endroit où on se situe pour en parler. La figure 3 (**Quatre Corée au moins !**), qui schématise la division politique, insiste sur cette pluralité terminologique polarisée par le politique, y compris dans la manière de s'autodésigner.

¹⁰ Voir Yim Eunsil 2013, pp. 124-126.

Figure 3: Quatre Corées au moins!

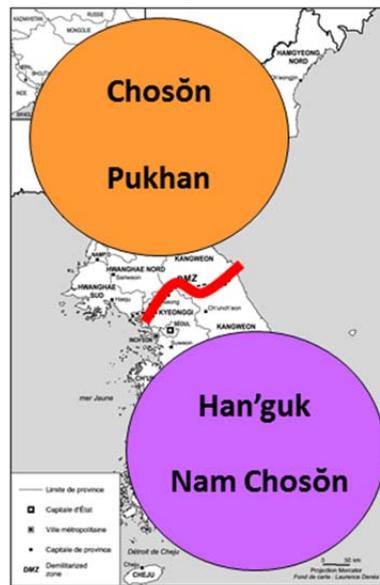


Figure 3- Découpage administratif de la Corée en 2004

조선, 북조선, 남조선: Chosŏn (du Nord) et Chosŏn du Sud
 조선학 / 남조선연구원: études du Chosŏn / études du Chosŏn (du Sud)

한국(韓國) / 북한(北韓) 남한(南韓) / 한국학(韓國學)
 Han'guk et Han'guk (du Nord)
 Études du Han'guk et études du Han'guk (du Nord)

한국연구센터



통일부 북한자료센터
 (Centre de documentation de Corée du Sud sur le Nord)

Cela a des implications très importantes en sciences sociales, car on le sait, la pensée ne se limite justement pas aux mots pour la dire. Il faut la situer. Or pour dire « la Corée » en coréen, on se situe soit au Nord soit au Sud, on ne peut pas faire autrement. *Il n'existe pas en coréen de terme simple pour traduire « Corée »*, et désigner cette civilisation cohérente sur le temps long (dont ce colloque va nous donner quelques aperçus), mais aujourd'hui profondément fragmentée en deux États et une diaspora. La Corée » est pourtant tout cela à la fois, mais il est extrêmement difficile de le *dire* en coréen – au point que certains collègues utilisent le mot *K'oria* (simple transcription de l'anglais Korea) pour exprimer cette réalité¹¹.

La question souvent âprement débattue du choix de la transcription du coréen est aussi liée à cette situation. L'illustration des deux noms de pays n'est qu'un petit exemple du fait qu'il existe aujourd'hui au moins deux grandes formes de la langue coréenne (le coréen du Sud et le coréen du Nord, donc), qui se distinguent par le lexique, certaines structures, la prononciation et surtout l'idéologie véhiculée. Par ailleurs, chacune des Corées utilise aujourd'hui sa transcription et celle adoptée par la Corée du Sud en 2000 circule largement dans le monde occidental, à côté de la transcription McCune-Reischauer, mise au point en 1937¹², et que j'adopte dans ce texte. Parfois critiquée pour la présence des accents diacritiques¹³, cette transcription est malgré tout suivie par la majorité de la communauté

¹¹ Voir les travaux du groupe de SSK (Social Sciences Korea) de l'Université Dongguk (Park Sun Song, Shin Hyun Thak *et al.* 2012. Un workshop a été conjointement organisé sur ce thème avec le centre de recherches sur la Corée de l'EHESS le 6 février 2015.

¹² Cette transcription a été la transcription officielle de la Corée du Sud entre 1983 et 2000.

¹³ Certains des détracteurs insistent sur le fait que ce système est soi-disant peu adapté à l'ère informationnelle à cause des accents diacritiques en demi-lune sur certains o et certains u (ȯ, u̇) – ce qui constitue un bel argument

Travail en cours

scientifique – y compris américaine. Loin d'être une petite manie de chercheur, ce choix, certes insatisfaisant, est parfois dicté par la nécessité de situer son discours. Utiliser la transcription de la Corée du Sud pour écrire sur l'histoire de la Corée avant 1945, ou pour parler de la Corée du Nord, situe le discours depuis la Corée du Sud, dans une perspective qui, dans une certaine mesure, a pour référence justement le Sud, comme si la Corée du Nord, en fait, n'existait pas en tant que telle. Or cette posture n'est pas la mienne, moi qui écris depuis la France, et dans une perspective non pas politique ou politisée, mais scientifique. Il est d'ailleurs possible d'effectuer des choix pluriels puisque qu'il m'est arrivé de déroger à la règle de McCune-Reischauer dans *Séoul* (2011, paru chez Autrement dans la collection « Atlas mégapoles ») et d'y utiliser la transcription officielle de la Corée du Sud, pour faciliter l'usage de ce livre sur le terrain, respecter les usages installés à Séoul depuis plus de dix ans et, avant tout, parce que je me situais dans ce livre plutôt depuis le Sud. En revanche, c'est l'usage de McCune-Reischauer que j'adopte plutôt quand, comme dans cette conférence, j'aborde la question de la Corée dans sa pluralité, dans sa forme de « méta-nation »¹⁴. Tant que les deux Corées resteront présentes et qu'il existera deux systèmes officiels concurrents de la transcription du coréen, le choix d'une transcription aujourd'hui plus neutre, suivie par la communauté scientifique depuis presque 80 ans, est dans beaucoup de cas le moins cornélien des choix quand on s'efforce de prendre la mesure de cette « méta-nation » – ce qui n'est pas l'objectif de tous.

Aujourd'hui, les études coréennes connaissent un renversement épistémologique : il s'agit de reconnaître où se situe notre manière de dire la Corée, et d'en tenir compte dans nos recherches, afin de ne pas confondre les choses et d'explicitier son point de vue. Il s'agit d'avoir conscience de la transcription qu'on utilise, et pourquoi on la choisit – aucun de ces choix n'étant à exclure *a priori*. Aujourd'hui, les études coréennes françaises ont les moyens de dépasser l'injonction contradictoire que je décrivais au début de ma conférence, en prenant conscience de leur situation et en exposant leur trajectoire, et leur point de vue.

Le moment est venu pour les études coréennes en France de dépasser une forme de schizo-coréanologie pour mieux rendre compte de ce qu'est « la Corée » pour les sciences sociales.

M. l'Ambassadeur, M. le Président de l'Université de Nantes, M. le Président de séance, chers collègues et étudiants, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention. »

Bibliographie

FOUCHER Michel, 2007, *L'obsession des frontières*. Paris, Perrin.

GELÉZEAU Valérie, 2015, « Méta-culture/méta-nation coréenne. En finir de manière indisciplinée avec les interfaces », communication du workshop organisé le 6 février 2015 au Centre de recherches sur la Corée de l'EHESS en partenariat avec le Groupe SSK (Social Science Korea) de l'Université Dongguk. Conférence non publiée. Voir le programme du workshop : <http://korea.hypotheses.org/8181>

pour la domination linguistique de l'anglais et exclut au passage de la modernité digitale toutes les langues du monde épicées d'accents diacritiques bien plus jolis et complexes que les demi-lunes de la transcription McCune.
¹⁴ Voir ma conférence « Méta-culture/méta-nation coréenne. En finir de manière indisciplinée avec les interfaces » (Gelézeau 2015).

Travail en cours

GELÉZEAU Valérie, Koen DE CEUSTER et Alain DELISSEN (eds), 2013, *Debordering Korea. Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*. Routledge Advances in Korean Studies. 235 p.

GELÉZEAU, Valérie, 2013, « Life on the lines. People and places of the Korean border », in Valérie Gelézeau, Koen De Ceuster et Alain Delissen (eds), 2013, *Debordering Korea. Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*. Routledge Advances in Korean Studies. pp. 13-33.

GELÉZEAU Valérie, 2012, « La Corée dans les sciences sociales. Les géométries de la comparaison à l'épreuve d'un objet dédoublé », in Olivier Rémaud, Jean-Frédéric Schaub et Isabelle Thireau (dir.), 2012, *Faire des sciences sociales. Volume 3 : Comparer*. Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, collection « Cas de figure », pp. 255-284.

GELÉZEAU Valérie, 2011, *Séoul*. Paris, Autrement, collection « Atlas mégapoles ».

GELÉZEAU Valérie (dir.), 2004, *La Corée en miettes. Régions et territoires*, n° spécial Corée de la revue *Géographie et cultures*, automne 2004, n° 51.

KIM Chae-Han, 2001, *The Korean DMZ. Reverting beyond Division*. Seoul, Sohwa.

KIM Nan, 2011, "Korea on the Brink: Reading the Yönp'yöng Shelling and its Aftermath", *Journal of Korean Studies*, Vol. 70, n°2, pp. 337-56.

PARK Christian, 2013, "Crossing the border. South Korean tourism to Mount Kūmgang", in Valérie Gelézeau, Koen De Ceuster et Alain Delissen (eds), 2013, *Debordering Korea. Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*. Routledge Advances in Korean Studies. pp. 34-49.

PARK Sung Song, SHIN Hyun Thak et al., 2012, *Hanbando pundan-e taehan tu kae-üi chöpkün: pundanch'ejeron-gwa pundan/t'al pundan-üi haengwija-naet'üwöck'ü iron* (Deux perspectives d'approche de la division coréenne: la théorie de la division et la théorie de la traduction (de l'acteur-réseau) appliquée à la division/post-division), rapport de recherches du Groupe SSK (Social Sciences Korea) de l'Université Dongguk.

YIM Eunsil, 2013, « Korean identities in post-Soviet Kazakhstan », in Valérie Gelézeau, Koen De Ceuster et Alain Delissen (eds), 2013, *Debordering Korea. Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*. Routledge Advances in Korean Studies. pp. 118-133.

YIM Eunsil, 2012, *Coréens au Kazakhsan. Construction sociale de l'identité "minorité-diaspora"*, Thèse de sciences sociales soutenue le 7 décembre 2012, EHESS, J.-F. Gossiaux dir.